



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Menaces à l'encontre de la directrice des ressources humaines de Charlie Hebdo  
Question au Gouvernement n° 3311

Texte de la question

MENACES À L'ENCONTRE DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES DE CHARLIE HEBDO

**M. le président.** La parole est à M. Francis Chouat.

**M. Francis Chouat.** « Se retrouver expulsée de son dernier espace de quiétude, en plein procès des attentats de 2015, c'est lourd à porter, c'est très violent, mais c'est surtout un signal qui devrait nous alerter sur le désastre en cours » : cette citation glaçante, je l'emprunte à une femme que la représentation nationale s'honorerait à saluer comme toutes les victimes de harcèlement terrorisant. Cette femme, c'est Marika Bret, directrice des ressources humaines de *Charlie Hebdo*. (Tous les députés se lèvent et applaudissent.)

Ce journal et ses personnels sont de nouveau la cible d'attaques ignobles d'antisémites, d'islamistes qui défigurent la religion de millions de musulmans pacifiques en estimant que la France devrait vivre sous une sorte de charia qui punirait le blasphème.

Marika Bret n'est pas critiquée, elle n'est pas insultée, elle est menacée, menacée de mort, oui, de mort, à tel point que les fonctionnaires de police chargés de sa protection depuis cinq ans lui ont donné dix minutes pour quitter son domicile.

Monsieur le ministre de l'intérieur, face à un tel déchaînement, il ne faut pas procrastiner au prétexte de ne pas fâcher, de ne pas stigmatiser, de ne pas en rajouter comme de lâches bonnes âmes nous y invitent. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, UDI-I, MODEM, Agir ens., LR et FI)*

Il faut protéger Marika Bret et vous le faites. Il faut agir et vous le faites. Mais il faut nommer le mal. Oui, je stigmatise les terroristes de la peur et leurs complices, adeptes d'un funeste relativisme de la République.

**Mme Émilie Bonnivard.** Très bien !

**M. Francis Chouat.** Soyons tous debout avec Marika Bret, avec Charlie. Toujours !

La France ne vivra jamais sous le règne de la terreur islamiste. *(De nombreux députés sur les bancs du groupe LaREM et du MODEM se lèvent et applaudissent. – Quelques députés sur les bancs des groupe LR, FI et EDS applaudissent.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Je n'ai pas grand-chose à ajouter au réquisitoire que vous venez de prononcer, au nom de la protection de nos valeurs républicaines, pour saluer le courage de tous ceux qui, à

*Charlie Hebdo* et ailleurs, montrent à ceux qui veulent sacrifier leurs libertés que la grandeur de la France, c'est évidemment de pouvoir caricaturer, de pouvoir choquer, de pouvoir imprimer, de pouvoir dessiner. L'Assemblée nationale s'honore, monsieur le député, du courage de vos propos. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et sur quelques bancs des groupes LR et SOC.)

Mme la directrice des ressources humaines de *Charlie Hebdo*, depuis cinq ans, sur décision de mes prédécesseurs est protégée par la République. C'est bien ce que nous lui devons. Au moment même où se tiennent les procès des actes ignobles commis sur le sol de notre République en janvier 2015, je puis vous assurer, sans entrer dans les détails, que des dizaines et des dizaines de policiers sont mobilisés pour assurer la protection des magistrats, de tous ceux qui concourent à l'établissement de la vérité, aujourd'hui gravement menacés.

Compte tenu des faits que vous évoquez, j'ai demandé que la protection de l'ensemble des personnels de *Charlie Hebdo* soit consolidée. J'ai moi-même appelé le directeur de la publication pour l'assurer du soutien du Gouvernement, à la demande du Premier ministre, et des moyens de sécurité de la République. J'ai aussi demandé que nous puissions poursuivre, sans complaisance, sans « mais », sans « si », sans condition tous ceux qui font l'apologie du terrorisme, tous ceux qui justifient l'injustifiable, tous ceux qui profèrent des menaces de mort à l'encontre des journalistes, des parlementaires, les élus en général et les citoyens de la République. (Applaudissements sur tous les bancs.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Chouat](#)

**Circonscription :** Essonne (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3311

**Rubrique :** Terrorisme

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 septembre 2020](#)